

PROGRAMME : Découvrir la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)

« formation mixte »

OBJECTIFS DE FORMATION :

- ✓ Connaître le cadre légal et conventionnel en matière de GEPP
- ✓ Comprendre ce qu'est une démarche de gestion des emplois et des parcours professionnels et ce qu'elle implique (méthodologie et processus)
- ✓ Connaître et utiliser les outils adaptés aux besoins de l'entreprise et mis à disposition par sa Branche Professionnelle
- ✓ Mesurer la maturité de son entreprise et ses besoins pour mettre en place une GEPP
- ✓ Préconiser un plan d'actions pour la mise en place d'une GEPP

PUBLICS CONCERNÉS

- Toute personne exerçant même occasionnellement des missions RH au sein de son entreprise et amenée à engager une gestion des emplois et des parcours professionnels

PRÉ REQUIS :

- Connaître le fonctionnement et la stratégie de l'entreprise ; avoir une expérience ou des connaissances de base en matière de gestion RH
- Nécessité d'un PC portable pour la 2^{ème} journée

DURÉE :

- 2 journées soit 14 heures
- + 1 heure de suivi collectif à 45 jours par webconférence
- Accès à la plateforme « **Activ'learning** » pendant 2 mois

Avant les journées de formation en présentiel

Un questionnaire d'auto-positionnement pour se situer et identifier les problématiques éventuelles rencontrées, et ainsi mieux cibler les besoins

Vidéos : « La gestion des compétences : une vision du futur » 7' – « Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), mode d'emploi ! »

Séquence 1 : Connaître le cadre légal et conventionnel

- Définition et historique : GPEC et GEPP
- Les obligations de l'employeur et sa responsabilité sur l'employabilité - **Mind mapping sur les obligations de l'employeur**
- La consultation du CSE sur les orientations stratégiques
- Les mesures d'incitations – **Illustrations des dispositifs**
- Les dernières évolutions - **Vidéo**

Durée : 2H

Séquence 2 : Comprendre ce qu'est la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

- Les enjeux et les intérêts pour les entreprises et les salariés - **Mind mapping**
- Les différents objectifs de la GEPP et la terminologie **Jeu « Question pour le Champion des RH »**
- Les acteurs et leur rôle
- Le contenu de l'accord GEPP - **Atelier de découverte et d'analyser un accord GEPP d'une entreprise de la branche**
- Les risques et écueils à éviter

Durée : 2H15

Séquence 3 : Comprendre la méthodologie et les 6 étapes clefs du processus

- Diagnostiquer les opportunités internes et externes pour sa mise en place (Branche et environnement) **Atelier : Analyser l'environnement de la branche et de son entreprise avec la méthode Pestel**
- Utiliser les différents outils et études mis à disposition par les Branches professionnelles d'Atlas (AGEA, Observatoire des Métiers de la Banque, OPIIEC, OMECA, OMPL, AMAFI, Observatoire des Métiers, des Qualifications et de l'Egalité Professionnelle de l'Assistance et Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance)
- Faire le lien entre démarche et stratégie de l'entreprise - **Réflexion individuelle prospective métiers : la catégorisation des emplois de son entreprise**
- Identifier les 6 étapes clefs,
- Utiliser les outils internes et externes (Branche et OPCO) au service du processus
- Suivre un fil rouge : la communication **Matrice stratégique**
- Connaître les conditions de réussite, les risques et les bonnes pratiques

Durée : 2H45

PROGRAMME : Découvrir la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) « formation mixte »

INTERVENANT(E)

- Consultant(e) en management, 20 ans d'expérience en Ressources Humaines, expert en GEPP

DÉLAI D'ACCÈS

- Formation Intra-entreprise :**
Toutes nos formations sont réalisables à la date qui vous convient
- Formation Inter-entreprise :**
Consultez le calendrier joint ou connectez-vous sur notre site. www.activpartners.com

Contactez-nous au : 01 44 72 86 85

Ou par mail :

inscription@activpartners.fr

TARIF

- Tarif inter-entreprises :**
- Formation individualisée :**
- Tarif intra-entreprise :**

ACCESSIBILITE

- La formation est accessible aux personnes handicapées sans discrimination. Pour toute demande particulière, des aménagements peuvent être mis en place pour accueillir, dans des conditions propices à leur réussite, les personnes en situation de handicap.



Séquence 4 : Diagnostiquer et déterminer les besoins en ressources et compétences

- Comment réaliser le diagnostic et les outils utilisés - **Définir le diagnostic RH de son entreprise – Construire une pyramide des âges**
- Identifier les besoins en ressources et compétences **Atelier « Créer le référentiel des métiers et des compétences »**

Durée : 2H30

Séquence 5 : Mesurer les écarts quantitatifs, qualitatifs et identifier les ressources internes

- Analyser les écarts entre ressources actuelles et besoins - **Méthode et outils**
- Identifier les compétences non mobilisées, les potentiels et les talents **Réflexion individuelle : « Quid pour mon entreprise »**

Durée : 1H30

Séquence 6 : Elaborer le plan d'actions et le pilotage

- Connaître et choisir les dispositifs à mobiliser : recrutement, formations, mobilité ... **Cas d'Entreprise de la Branche**
- Elaboration de son plan d'actions - **QQOCQP**
- Construire les filières des parcours professionnels dans l'entreprise **Réflexion Individuelle : « Quels parcours professionnels pour nos salariés? »**
- Définir les indicateurs de mesure et suivre la mise en œuvre des actions **Le Défi 120 secondes - Exercice « Déterminer sa méthode et ses outils de pilotage »**

Durée : 3H

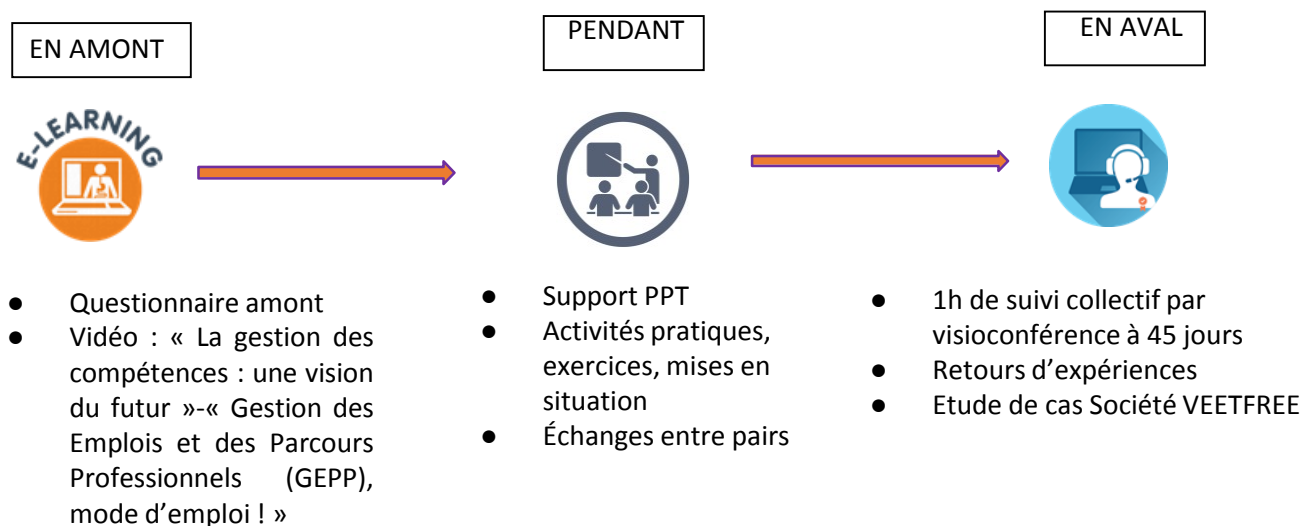
Clôture de la formation :

Elaboration du plan d'action personnel pour mise en œuvre en vue de la web conférence de suivi collectif d'1 h à 45 jours.

Evaluation et remise de l'attestation de réalisation.

PROGRAMME : Découvrir la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) « formation mixte »

RESSOURCES ET OUTILS PEDAGOGIQUES



MÉTHODES, FILMS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Mind mapping en groupe sur les obligations
- Vidéo sur les dernières évolutions « l'innovation par la formation »
- Jeu sur la terminologie et le vocabulaire spécifique au domaine
- Mind mapping en sous-groupe sur les enjeux, intérêts et objectifs
- Atelier Pestel
- Démonstration des outils mis à disposition par la branche professionnelle et OPCO (entretiens professionnels, fiche métier, plan de développement des compétences, ...)
- Etude de cas
- Matrice plan d'actions des parcours professionnels dans l'entreprise
- Défi 120 secondes sur la mise en place des indicateurs de mesure
- Partages d'expériences et de bonnes pratiques après chaque atelier/exercice

MODALITES D'EVALUATION

- Définition de votre plan d'action managérial en suivant vos apprentissages.
- 1 h de suivi collectif des participants par une Web Conférence à 45 jours.
- Mesure des mises en pratiques
- **Sanction de la formation** : remise d'une attestation de réalisation